

PLAN DE FORMATION D'AGENT DE SECURITE (CQP-APS)

OBJECTIFS Le Certificat de Qualification Professionnelle (C.Q.P) permet d'assurer les missions de base d'un Agent de Prévention et de Sécurité dans les domaines de : l'accueil et contrôle d'accès, la surveillance générale, la sécurité technique et incendie, le secours et assistance aux personnes en vue de la délivrance de la carte professionnelle.

PRÉ REQUIS Savoir lire, écrire, compter, Comprendre et parler le français, (test à l'inscription) Connaissance en informatique. Disposer d'un numéro de carte professionnelle préalable ou provisoire d'agent de surveillance et de gardiennage ou être détenteur d'une carte professionnelle en cours de validité.

VALIDATION Epreuve écrite questionnaire à choix unique note supérieure 12/20, Epreuve pratique Ronde avec anomalie et incident évaluation APTE/INAPTE, Secourisme conforme au référentiel utilisé Validation par un moniteur agréé et Evaluation en continue tout au long du stage

CONTENU DE LA FORMATION CQP-APS V3

SOCLE de Base 41 heures

SOCLE de Base : UV 1 - Module Secourisme, 14 heures

Avoir les gestes élémentaires de premiers secours, conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS

SOCLE de Base : UV 2 - Module environnement juridique, 16 heures

Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires, Connaître les dispositions utiles du code pénal, Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche.

SOCLE de Base : UV 3 - Module gestion des conflits, 5 heures

Etre capable d'analyser les comportements conflictuels, Etre capable de résoudre un conflit.

SOCLE de Base : UV 4 - Module stratégique, 6 heures

Connaissance de l'outil informatique, Transmission des consignes et informations.

SPECIALITE : 134 heures

Module environnement juridique, 5 heures (complément avec le tronc commun)

Module gestion des conflits, 9 heures (complément avec le tronc commun)

Module stratégique, 2 heures (complément avec le tronc commun)

UV 5 - Module prévention des risques d'incendie : 7 heures

Appréhender le phénomène de l'incendie, Les travaux par point chaud, Acquisition des consignes spéciales et particulières.

UV 6 Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 07h00

Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté - article 73 CPP.

UV 7 - Module sensibilisation aux Risques terroristes, 13 heures

Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes, Réagir face à une attaque, Secourir.

UV 8 - Module professionnel : 45 heures

Appliquer et Savoir transmettre les consignes et les informations, Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS, Savoir contrôler les accès, Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité, Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes.

UV 9 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages, 7 heures

Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.

UV 10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 heures

Systèmes de télésurveillance et de vidéo protection.

UV 11 - Module gestion des risques : 11 heures

Maîtriser la gestion des alarmes, Protéger le travailleur isolé, Sensibilisation au risque électrique.

UV 12 - Module évènementiel spécifique : 7 heures

Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation, Identifier les acteurs d'un événement, Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements.

UV 13 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 heures

Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.

UV 14 - Module industriel spécifique : 07 heures Gestion des premiers secours (14h dont 7h de mise en pratique)

Evaluer les risques professionnels, Situer le risque industriel majeur dans les ICPE, Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques, Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux.

BENEFICIAIRE :

CQP-APS / MODALITES ET COUT :

- DUREE : Formation traitée à Perspectives en 25 journées de 8h soit 200H examen inclus

- LIEU : PERSPECTIVES

- COÛT : (non assujetti à la TVA)

- DATES : à définir

(8 stagiaires mini pour l'ouverture d'une session et 12 maxi par stage)

Nos prochaines sessions sont consultables sur notre site internet

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : M. Paul PECKING

MOYENS PEDAGOGIQUES COP-APS :

Matériel secourisme (mannequins, défibrillateur), plan d'intervention.

PC sécurité équipé : appareils émetteurs-récepteurs, PTI, téléphones, système de pointage et d'enregistrement de ronde, système de vidéosurveillance équipé de caméra, centrale intrusion, armoire à clé, main courante électronique, modèles imprimés (registre de sécurité, permis feu, rapport d'anomalie, plan d'évacuation), ordinateurs et tablettes pour examen.

SSI de catégorie A, détecteur d'incendie, déclencheurs manuels, têtes d'extinction automatique à eau, BAES.

Bac à feu écologique, extincteurs (eau, poudre et CO2), extincteurs en coupe.

Gants palpations de sécurité, magnétomètre.

Salle de sport pour situations conflictuelles dégradées.

Arme fictive, engins pyrotechniques.

N'hésitez pas à consulter notre site internet : <https://www.perspectives-formations.fr> à l'onglet agenda, pour retrouver les dates de nos prochaines sessions.

CENTRE DE FORMATION – 15rue du château - 21000 DIJON – SIRET 354 025 389 00066 / APE8559 A

☎ 0380749225 / ✉ perspectives.dijon@9business.fr / 🌐 <https://www.perspectives-formations.fr>

Autorisation d'Exercice CNAPS FOR-021-2022-02-27-20160567170